

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour des amis inc.		Date d'inspection Le 13 janvier 2026	
Nom de l'établissement Garderie Carrefour des amis		Numéro de permis 2019629	
Adresse 806 rue École Beresford NB E8K 1V5		Numéro de téléphone (506) 542-1907	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite d'inspection de surveillance à l'établissement pour une révision et explication des attentes face à l'application du curriculum éducatif auprès des enfants.
-Un suivi sera fait prochainement avec l'agente pédagogique pour accompagner le personnel éducatif
-Le ratio est respecté durant la visite

Observations: Lorsqu'arrivé à la garderie les groupes sont en période d'accueil pour ensuite passer à la période de jeux libres, collations, activités dirigées et jeux extérieurs. Le dîner fut servi, pour ensuite passer à la période de sieste.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 13 janvier 2026

Date

original signé par
Allain Hachey
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 janvier 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"